

ORGANISATION DE LA RENTRÉE POUR NOS NOUVEAUX ELEVES **(en dehors de nos élèves de 1^{ère} année du secondaire)**

Chers Parents,

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à l'enseignement secondaire de l'Institut Notre-Dame. Nous vous assurons que tout sera mis en œuvre, au fil des années, pour que vous n'ayez qu'à vous réjouir de votre choix. Nous sommes ravis de collaborer avec vous pour faire de votre enfant le citoyen de demain.

Nous reprenons contact avec vous afin de vous communiquer les documents et renseignements susceptibles de vous aider à préparer la rentrée prochaine de votre enfant dans notre établissement.

A. DOCUMENTS EN ANNEXE

Ci-joint à cette lettre, vous trouverez une série d'annexes reprenant l'ensemble des informations pour bien commencer l'année.

1. Les éphémérides pour l'année scolaire 2026-2027. **CE DOCUMENT EST À CONSERVER PRÉCIEUSEMENT !**
2. Un document explicatif concernant les allocations d'études.

B. LES CASIERS

Dans l'école, il y a entre 30 et 40 casiers fermés (par carte magnétique) sont disponibles pour nos élèves par année afin qu'ils puissent y ranger leur matériel scolaire (livres, classeurs...). Nous ne pouvons en accueillir davantage pour l'instant dans l'infrastructure actuelle.

Le système mis en place est payant :

- 35 euros pour 9 mois de location (de mi-septembre → mi-juin)
- 10 euros de caution par carte magnétique

Il est à noter qu'un contrat tenant lieu également de règlement d'utilisation est établi :

- Comment et quand puis-je accéder à mon casier ?
- Que puis-je y déposer ?
- Que faire en cas de perte de la carte ?
- ...

Nous imaginons bien que le nombre de candidats dépassera le nombre de casiers. Un tirage au sort sera effectué le cas échéant et une fois les résultats connus, nous préviendrons les élèves par voie d'affichage et leur indiquerons la démarche à suivre : comment payer la location, où et quand obtenir la carte d'accès, comment s'en servir, quelle personne contacter en cas de problème, etc.

Si la location d'un casier vous intéresse, il vous sera proposé d'en faire la demande en début d'année, via le talon-réponse qui sera distribué à la rentrée, par le titulaire.

C. LES LIVRES

Veillez noter que les listes de livres seront consultables sur le site SCOLARIS (anciennement *Rent a Book*) www.scolaris.be. Toute commande via le site doit se faire **AVANT le 31 juillet 2026, pour la livraison à l'école**. Passé ce délai, la livraison se fera dans un point poste ou à domicile. Nous rappelons que vous êtes libres de passer par un autre intermédiaire pour l'achat des ouvrages sauf pour les syllabus en 2^e.

D. LES TRAVAUX

Depuis trois ans, notre école est engagée dans un important projet de rénovation et d'extension. Ces travaux comprennent l'aménagement de huit nouvelles classes, la construction d'une nouvelle salle de sport, la création d'une nouvelle cour de récréation ainsi que la réalisation d'une passerelle reliant nos deux bâtiments. Le chantier s'achèvera en décembre 2026. Il ne nous reste donc plus que quelques mois à patienter avant de pouvoir profiter pleinement de l'ensemble de ces nouveaux espaces.

Dès cette rentrée 2026, une étape majeure sera toutefois franchie puisque nous intégrerons le bâtiment de la rue Ferrer entièrement rénové. Cette transformation marque le début d'une nouvelle dynamique pour notre établissement. Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à nos élèves et à nos équipes un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et innovant.

Ces investissements permettront à notre école de renforcer encore son attractivité et de s'affirmer comme un acteur incontournable de l'enseignement dans la Ville-Basse de Charleroi pour les années à venir.

Cours d'éducation physique pour les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années

Suite à ces travaux, passant de 3 salles de sport à une seule salle de sport disponible, nous avons fait le choix de délocaliser les cours d'éducation physique dans les bâtiments du FIT-FIVE, à 20 min à pied de l'école. Merci de prévoir, le jour du cours d'éducation physique, des vêtements et des chaussures adéquats pour se rendre (par tous les temps) à la salle de sport. Il est également prévu que les élèves, toutes années confondues, se rendent à différents moments de l'année à la piscine et à la patinoire. En janvier, lorsque les travaux, seront terminés, nous pourrons rester dans nos installations.

Le passage en P90

Dès la rentrée 2026-2027, notre école poursuivra son engagement en faveur de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève en mettant en place le dispositif **P90**. Concrètement, les périodes de cours passeront de 50 à 45 minutes et, pour la plupart, seront regroupées en blocs de deux (d'où le nom du dispositif : P90, périodes de 90 minutes).

Mises bout à bout, les 5 minutes ainsi dégagées permettront d'organiser, chaque jeudi de 14 à 15h30, des activités adaptées aux besoins, aux intérêts et aux projets de chacun. Ce moment privilégié s'inscrit pleinement dans notre volonté de proposer un accompagnement plus personnalisé (A.P.) à chaque élève.

Les objectifs de ce dispositif sont multiples :

- consolider et renforcer les apprentissages ;
- permettre à chaque élève de progresser à son rythme ;
- développer l'autonomie, la confiance et la motivation ;
- accompagner les choix d'orientation scolaire et personnelle ;
- offrir des opportunités de remédiation, de consolidation ou de dépassement ;
- favoriser l'ouverture culturelle, la créativité et le bien-être.

Concrètement, dès l'année prochaine, les élèves pourront choisir parmi différentes activités, regroupées en deux grandes catégories :

- **les activités RCD (Remédiation, Consolidation et Dépassement)**, destinées à soutenir/prolonger les apprentissages et à répondre aux besoins spécifiques de chaque élève ;
- **les activités « Oxygène »**, qui invitent à la découverte, à la créativité, à l'ouverture culturelle, au développement personnel ou à la pratique d'activités favorisant le bien-être.

Tout au long de l'année, les élèves auront l'occasion de s'inscrire régulièrement à de nouvelles activités selon un calendrier qui leur sera communiqué en début d'année. Chaque activité se déroulera sur plusieurs semaines, permettant ainsi une implication réelle et des apprentissages de qualité avant de découvrir une nouvelle proposition.

Le titulaire de votre enfant, dès la rentrée prochaine, prendra le temps de lui expliquer les raisons du choix de l'école ainsi que les modalités d'inscription aux différentes activités, afin de l'accompagner au mieux dans ses premières démarches.

Voici ce que deviendra une grille horaire type :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15 – 09h45	P1	P1	P1	P1	P1
09h45 – 10h00	Récréation				
10h00 – 11h30	P2	P2	P2	P2	P2
11h30 – 12h15	Repas		P3 (de 45'min)	Repas	
12h15 – 13h45	P3	P3		P3	P3
13h45 – 14h00	Récréation			Récréation	
14h00 – 15h30	P4	P4		A. P.	P4
15h30 – 16h15	P5 (de 45'min)	P5 (de 45'min)			P5 (de 45'min)

Nous sommes convaincus que ce dispositif constituera une réelle opportunité pour chaque élève de développer ses compétences, d'explorer de nouveaux centres d'intérêt et de devenir davantage acteur de son parcours scolaire.

Sachez que, depuis maintenant deux années complètes, l'ensemble des enseignants de l'école travaillent en collaboration, à la fois par discipline et de manière interdisciplinaire, afin de préparer au mieux le virage pédagogique que prendra l'Institut dès septembre 2026. Soyez assurés que cette équipe a consacré le temps nécessaire à la réflexion et au travail afin de mener ce projet à bien et d'en garantir la pertinence et la portée.

E. DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Nous rappelons que toute prolongation des vacances, y compris pour un billet de retour acheté tardivement pour des raisons économiques, n'est pas acceptée et que ces absences seront considérées comme des absences injustifiées (Cfr le ROI de l'IND point D.4.).

Lundi 24 août	10h30 – 12h30	Rentrée des classes de 1 ^{ère} secondaire, prise en charge par le/la titulaire pour les documents administratifs / Fin à 12h30.
Mardi 25 août	8h10	Pour les élèves de 1 ^{ère} année, matinée de cohésion et après-midi découverte de l'école / Fin à 15h15.
	9h05	Rentrée des classes de 2 ^{èmes} C et 2 ^{èmes} S / Fin à 11h05.
	10h30	Rentrée des classes de 3 ^{èmes} et DASPA / Fin à 11h20.
	11h05	Rentrée des classes de 4 ^{èmes} / Fin à 11h55.
	11h55	Rentrée des classes de 5 ^{èmes} / Fin à 12h45.
	12h45	Rentrée des classes de 6 ^{èmes} / Fin à 13h35.
	13h00 à 16h00	Présence de la direction pour le dépôt éventuel de recours suite aux décisions de la seconde session.
Mercredi 26 août		Cours selon l'horaire distribué le 25 août.

F. LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Il est important de bien connaître les règles d'un sport avant de commencer une partie, afin d'aller tous dans la même direction et de gagner le match. Il en va de même pour le fonctionnement d'une école ! Merci de reprendre connaissance du règlement d'ordre intérieur, auquel vous avez déjà marqué votre adhésion par l'inscription de votre enfant dans notre établissement.

Forts de l'expérience vécue, le pouvoir organisateur, la direction et les préfets de discipline ont malgré tout dû adapter, préciser et modifier 5 points du règlement :

1° L'identité chrétienne

Les projets éducatif, pédagogique et d'établissement définissent clairement l'Institut comme un lieu d'enseignement catholique où le cours de religion est obligatoire. Cela n'empêche pas d'accueillir, avec tout le respect qui leur est dû, des élèves d'autres confessions religieuses s'accommodant de notre position. Il en résulte, par exemple, que **le port du voile, de l'abaya** (ou de ce qui y ressemble ou s'y substitue) **est interdit dans l'enceinte de l'école** (et donc y compris dans la cour), **ainsi que durant toutes les activités scolaires en dehors de l'école.**

2° L'uniforme

On rappelle le code couleurs de vêtements **unis et sans inscription** (un petit logo est toléré) :

- blanc et bleu marine pour le dessus
- blanc, bleu marine et noir pour le dessous.

Seul le manteau ne doit pas respecter ce code couleurs **et un pull n'est pas un manteau !**

L'uniforme concerne la tenue lorsque l'élève **est dans l'enceinte de l'école.**

Nous souhaitons également préciser notre volonté du respect de l'uniforme par les élèves **lors des réunions en dehors du temps scolaire** (réunions des parents, réunions d'orientation, journée portes ouvertes, proclamation...).

3° La coupe de cheveux

Les garçons auront une coupe de cheveux suffisamment **courte et régulière ne dépassant pas le bas du menton** ; ils ne porteront **ni boucles d'oreilles ou autres**. Les colorations de fantaisie sont interdites.

4° Usage du GSM (en ce compris le smartphone)

L'usage du GSM est interdit dans l'enceinte de l'Institut et dans le cadre de toute activité extrascolaire. **Il est demandé que le GSM soit éteint dès l'entrée dans l'enceinte scolaire.** Son utilisation sera sanctionnée.

5° Une absence lors d'une épreuve sommative

En dehors de la session, si un élève est absent lors d'une épreuve sommative dans le courant de l'année, il doit être couvert par un certificat médical remis dès le retour à l'école. Dans le cas contraire, l'élève sera sanctionné d'un zéro pour cette épreuve.

Lors de la session d'épreuves sommatives en juin, le certificat médical est exigé même pour un seul jour d'absence. **Et la période d'évaluation est réputée avoir commencé le jour ouvrable précédant la première épreuve.** Dès lors, la veille d'une session, toute absence doit être couverte par un certificat médical remis dès le retour à l'école. Dans le cas contraire, l'élève sera sanctionné d'un zéro pour l'épreuve du premier jour de cette session.

Tout élève absent à une évaluation sommative et couvert par un certificat médical repassera son évaluation lors du cours suivant son retour.

Vous retrouverez le ROI dans son intégralité sur le site internet de l'école : www.ind-charleroi.org. Par ailleurs, plusieurs extraits de ce ROI figurent dans le carnet de bord de votre enfant, distribué le 1^{er} jour d'école.

Nous espérons que l'ensemble de ces documents vous donnent un aperçu clair pour cette nouvelle rentrée de votre enfant. Nous restons, aussi, toujours à votre disposition pour toute précision supplémentaire, des permanences étant assurées durant l'été au 53, rue de Charleville, par la direction et par des enseignants. Notez cependant que l'école sera fermée du 13 juillet au 17 août.

Le premier jour de la rentrée scolaire, votre enfant recevra toutes les informations nécessaires concernant les sorties autorisées, les études du soir, la demande pour la location d'un casier, les accès aux plateformes Cabanga, la proposition d'achat de sandwich et de soupe au sein de l'école et les frais scolaires.

En attendant le plaisir d'accueillir votre enfant, nous vous assurons, chers Parents, de nos sentiments les meilleurs.

N. DESMET
Directeur adjoint

S. ARICKX
Directeur a.i.

ÉPHÉMÉRIDES 2026-2027

Voici le calendrier avec l'ensemble des dates importantes pour l'année scolaire 2026-2027. Ces dates (à l'exception des congés) sont, malgré tout, susceptibles d'être changées, suite à des événements indépendants de notre volonté.

Mercredi 9 septembre 2026 :	De 12h à 16h – Temps de formation à Cabanga pour les parents.
Jeudi 10 septembre 2026 :	A 18h00 – Réunion parents-professeurs pour les élèves de <u>1^{re} secondaire</u> et temps de formation à Cabanga pour les parents.
Vendredi 11 septembre 2026 :	De 15h à 18h – Temps de formation à Cabanga pour les parents.
Lundi 28 septembre 2026 :	Photos individuelles et de groupes. Merci de veiller à la tenue stricte de l'uniforme.
Du 19 au 30 octobre 2026 :	Congé de la Toussaint.
Lundi 02 novembre 2026 :	Congé : Fête des morts.
Mercredi 04 novembre 2026 :	Cours suspendus pour les élèves de 1^{re}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} TQ et Daspa afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} GT-TTr et 5^{ème}, 6^{ème} TQ ont cours normalement.
Du 05 au 06 novembre 2026 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves restent à la maison.
Lundi 09 novembre 2026 :	Remise du bulletin (période 1) à tous les élèves.
Mercredi 11 novembre 2026 :	Congé : Armistice.
Jeudi 12 novembre 2026 :	Réunion parents-professeurs <u>sur rendez-vous</u> de 15h30 à 20h00. Les modalités pratiques de prise de rendez-vous vous seront communiquées via une circulaire au début du mois de novembre.
Du 19 au 20 novembre 2026 :	Enseignants en formation. Cours suspendu pour l'ensemble des élèves
Vendredi 18 décembre 2026 :	Activités de Noël obligatoires en matinée.
Du 21 décembre 2026 au 01 janvier 2027 :	Congé de Noël.
Samedi 23 janvier 2027 :	Matinée Portes ouvertes à 10h00 pour les futurs élèves de 1 ^{ère} année. Fin à 12h00.
Du 25 au 26 janvier 2027 :	Enseignants en formation. Cours suspendu pour l'ensemble des élèves.
Mardi 09 février 2027 :	Congé : Mardi gras

Du 22 février au 05 mars 2027 :	Congé de détente.
Mercredi 10 mars 2027 :	Cours suspendus pour les élèves de 1^{re}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} TQ et Daspa afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} GT-TTR et 5^{ème}, 6^{ème} TQ ont cours normalement.
Du 11 au 12 mars 2027 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants de participer aux conseils de classe. Les élèves restent à la maison.
Lundi 15 mars 2027 :	Remise du bulletin (période 2) à tous les élèves.
Jeudi 18 mars 2027 :	Réunion parents-professeurs <u>sur rendez-vous</u> de 15h30 à 20h00. Les modalités pratiques de prise de rendez-vous vous seront communiquées via une circulaire mi-mars.
Lundi 29 mars 2027 :	Congé : Lundi de Pâques.
Vendredi 16 avril 2027 :	Journée pédagogique. Les élèves restent à la maison.
Samedi 17 avril 2027 :	Soirée des talents.
Du 26 avril au 07 mai 2027 :	Congé de printemps.
Lundi 17 mai 2027 :	Congé : Lundi de Pentecôte.
Vendredi 21 mai 2027 :	Portes ouvertes des options GT/ TTr et TQ. Soirée de présentation de l'orientation pour les élèves de 2 ^{ème} année et 4 ^{ème} année à 18h30.
Vendredi 04 juin 2027 :	Remise du bulletin (période 3) pour tous les élèves de 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} .
Mercredi 09 juin 2027 :	Remise du bulletin (période 3) pour les élèves de 1 ^{re} , 2 ^{ème} et DASPA.
À partir du 10 juin 2027 :	Organisation des examens pour les élèves de 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années. Une circulaire spécifique vous sera transmise concernant l'organisation de la fin de l'année.
À partir du 16 juin 2027 :	Organisation des examens pour les élèves du 1 ^{er} degré et du DASPA. Une circulaire spécifique vous sera transmise, concernant l'organisation de la fin de l'année.
Du 24 au 28 juin 2027 :	Cours suspendus pour tous les élèves afin de permettre aux enseignants d'assister aux conseils de classe .
Mardi 29 juin 2027 :	Réunion parents-professeurs OBLIGATOIRE <u>sur rendez-vous</u> de 12h30 à 18h30 pour la remise du bulletin avec les points des examens de juin et la décision du passage ou non dans l'année supérieure.
Du 30 juin au 01 juillet 2027 :	Dépôt des recours , cours suspendus.
Vendredi 02 juillet 2027 :	Conseils de classe de recours , cours suspendus.

Document explicatif concernant les allocations d'études

Comment introduire sa demande ?

Chaque année, **à partir de juillet et jusqu'au 31 octobre**, vous introduisez une demande via notre site internet.

Deux possibilités s'offrent à vous sur
www.allocations-etudes.cfwb.be

Le formulaire électronique
 à compléter en ligne.
 Il permet une démarche simplifiée, sécurisée et sans frais.



ou

Le formulaire papier (PDF)
 à télécharger et imprimer.
 Puis à compléter et à renvoyer obligatoirement par courrier postal recommandé.



Pour que votre dossier soit recevable, vous devez disposer, à la date de la demande, d'une composition de ménage établie en Belgique.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet.



Centre d'appel

02 413 37 37 du lundi au jeudi de 09h à 12h

Les informations reprises dans cette brochure sont toujours susceptibles de changements.

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère - www.fwb.be - 0800 20 000

Administration générale de l'Enseignement - Direction générale de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique

Service général de l'Enseignement tout au long de la vie - Direction des Allocations et Prêts d'Études - www.enseignement.be

Éditrice responsable : Ulla-Anne Hense, Administratrice générale de l'Enseignement, Avenue du Port 16 - 1080 Bruxelles - Téléphone : 0475 - Mai 2021